

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-04-08/18

OBJET DE LA SEANCE :

Budgets primitifs
Année 2024

Budget annexe
« Bâtiments commerciaux »

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « bâtiments commerciaux » s'équilibrant comme décrit ci-dessous :

Section de fonctionnement : 10 000.00 €

| Dépenses | | Recettes | |
|---------------------------------|-------------|-------------|----------------------------------------|
| 011 charges à caractère général | 10 000.00 € | 10 000.00 € | 75 Autres produits de gestion courante |
| TOTAL | 10 000.00 € | 10 000.00 € | TOTAL |

Section d'investissement : 1 011 249.13 €

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------------------|--------------|--------------|---------------------------------|
| Résultat antérieur reporté 001 | 386 418.71 € | 2 202.28 € | Excédent de fonctionnement 1068 |
| 23 Travaux en cours (RAR) | 514 830.42 € | 643 470.79 € | 13 Subventions DETR+FEADER |
| 23 Travaux en cours | 100 000.00 € | 365 576.06 € | 16 avance du Bppal |
| 21 Immobilisations corporelles | 10 000.00 € | | |
| TOTAL | 1 011 249.13 | 1 011 249.13 | TOTAL |

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040818-DE
Reçu le 16/04/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget annexe « bâtiments commerciaux » 2024 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget primitif 2024 du budget annexe « bâtiments commerciaux »,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Pierre SANTY
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040818-DE
Reçu le 16/04/2024